

Chemin des Bonshommes (GR® 107)

Sentier Cathare (GR® 367)

AVIS AUX RANDONNEURS

Déviation provisoire de l'itinéraire entre le Col de Porte-Pa et Foix

En raison de l'opposition au passage du sentier par un propriétaire privé sur le secteur du Pech de Foix, les itinéraires GR®107 et GR®367 ne sont pas actuellement praticables entre

⇒ le **Col de Porte-Pa et la Ferme de Pech de Naut.**

En conséquence une déviation pédestre provisoire de ces deux itinéraires est mise en place. A cet effet :

- le **départ-arrivée** des itinéraires sur Foix (gare SNCF) est déplacé à 4 km, au nord du village de Montgailhard, sur la RD 9A (mât de départ près du Pic de Montgailhard, coordonnées UTM 31 T 0389075 4754858). Il est accessible depuis Porte-Pa en suivant la piste forestière jalonnée « déviation GR® 107-367 », puis la portion descendante du sentier PR « balade du Pech » balisée en jaune (dénivelée totale: 340 m, distance totale : 3.2 km)

- le **retour sur Foix** depuis ce point de départ-arrivée peut se faire à pied (4 km), ou par la navette urbaine "F'BUS" ligne 5 (Stations Caussou ou Mairie de Montgailhard ⇔ Parvis Villote) + ligne 1 (Parvis Villote ⇔ gare SNCF) (renseignements sur horaires et tarifs à l'Office de tourisme de Foix : tél. 05 61 65 12 12 www.foix-tourisme.com ou Mairie de Foix -Plan navette urbaine- www.mairie-foix.fr).

Nota : - Cette déviation n'est pas utilisable par les équestres et les vététistes.

- Le sentier PR® des « Terrasses du Pech » reste totalement accessible depuis les points de départ habituels.

- Refermer les clôtures et tenir les chiens en laisse (troupeaux de bétail).

- Plus d'informations : Comité Départemental Randonnée Pédestre Tél : 05 34 09 02 09

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser
de ce désagrément temporaire.

Le 7 mai 2018